

Sélestat, le 3 décembre 2014

Dossier de presse

Débardage de bois au câble-mât en forêt communale de Sélestat-montagne

La forêt communale de Sélestat-montagne

D'une surface de 700,63 ha, elle est incluse dans le site inscrit « Massif des Vosges » et dans le site classé « Abords du Haut-Koenigsbourg » en partie sommitale sous le château du Haut-Koenigsbourg.

Si les altitudes varient de 220m à 710m, la forêt se situe principalement dans l'étage collinéen (Hêtraie-Chênaie) avec une composition des peuplements principalement en Hêtre et Sapin. Il s'agit par ailleurs d'une forêt mélangée avec une bonne variété d'essences présentes et une faible proportion de bois murs. Ces derniers se situent en partie sur le piton du Haut-Koenigsbourg, site paysager sensible.

Ses caractéristiques montagnardes, la proximité du château du Haut-Koenigsbourg et la présence de nombreux sentiers balisés par le Club Vosgien ou de circuits VTT, en font un massif très prisé et fréquenté par le public.

Un chantier de débardage exceptionnel

Une opération de débardage de bois par câble-mât est mise en œuvre dans la parcelle forestière n°53 de la forêt communale de Sélestat-montagne depuis le lundi 24 novembre, et ce jusqu'au mercredi 31 décembre 2014.

Le débardage par câble-mât / téléphérique

Histoire

L'ancêtre des téléphériques actuels est le « tri-câble ». Il était utilisé dans les Alpes ou les Pyrénées pour transporter les bois depuis un massif vers un lieu plus accessible (fond de vallée, route goudronnée) et était mis en œuvre par des équipes basques ou italiennes. Utilisé jusqu'aux années 60-70, il a ensuite disparu, remplacé par la création de pistes et l'utilisation des premiers tracteurs de débardage.

Enjeux

Malgré le développement et la généralisation du débardage au tracteur, la technique du débardage par câble-mât, très usitée dans les pays de l'arc alpin (Suisse, Autriche, Italie, Allemagne), permet aujourd'hui de répondre :

- à des contraintes topographiques (en s'adaptant à tous types de profils – montée, descente, plat -) ou stationnelles (sols humides ou autres, pentes

- parsemées d'obstacles...),
- à des enjeux environnementaux : préservation des sols et de l'environnement naturel en général.

Technique

Le débardage par câble-mât fonctionne grâce à un câble porteur tendu dans la forêt, sur lequel circule un chariot qui se déplace sur un câble tracteur.

Les lignes peuvent mesurer de 150m à 1,5km.

La force de levage peut aller de 1,5 à 7to.

Les conditions de mise en œuvre sont :

- un accès à la parcelle (piste relativement plate ou chemin grumier),
- des bois sur lesquels les haubans de la machine peuvent être fixés,
- un arbre en bout de ligne servant de support (arbre mât),
- un autre arbre, une trentaine de mètres derrière minimum, utilisé comme ancrage (ou tout autre ancrage solide).

Contexte

La mise en œuvre d'une opération de débardage de bois par câble-mât sur la parcelle forestière 53 s'avérerait indispensable à plusieurs titres :

- forte pente,
- impossibilité de débarder le bois par la partie haute de la parcelle (liée à la présence de la RD159 et du château du Haut-Koenigsbourg),
- préservation des sols et de la régénération naturelle.

Sécurité

Ce chantier étant particulièrement dangereux, l'ensemble des dessertes forestières y accédant (routes forestières du Haut-Koenigsbourg et de l'Hôtel, sentiers balisés par le Club Vosgien) sont fermées pour toute la durée de mise en œuvre du chantier (à savoir du 24 novembre au 31 décembre 2014).

Contacts presse :

Office National des Forêts
Stéphane MARTIN, chef de triage
06 24 24 66 72

Bernhart Bois
03 88 50 17 99
Nicolas BERNHART, gérant de l'entreprise
06 72 74 65 93
Gilles THAON, technicien
06 07 55 66 22

Ville de Sélestat
Service Environnement
03 88 58 85 12